

# Trump s'en prend à la transition verte de Biden

Le président ambitionne d'effacer le Green New Deal de son prédécesseur et a déclaré la guerre aux éoliennes



Donald Trump, lors d'une visite de la plateforme pétrolière Double Eagle Energy, à Midland (Texas), le 29 juillet 2020.

EVAN VUCCI/AP

NEW YORK - correspondant

Donald Trump aime toutes les énergies, sauf celle produite par les éoliennes. Telle est la conclusion que l'on peut tirer de ses premiers décrets, lundi 20 janvier, déclarant « l'urgence énergétique » aux Etats-Unis. Le président américain s'est prévalu d'effacer le Green New Deal, le programme de transition énergétique de son prédécesseur, Joe Biden, faisant craindre un retour en arrière complet en matière de transition énergétique. La principale certitude concerne la sortie de l'accord de Paris sur le climat, avec un préavis d'un an, mais celui-ci est non contraignant et n'a pas d'incidence directe sur la politique intérieure américaine. Si le message anti-énergies renouvelables est clair, ses implications concrètes sont plus floues. Et les exégètes se gardent de conclusions définitives.

Le président a, comme prévu, annoncé, mardi 21 janvier, un moratoire sur les projets éoliens en mer, accusés de blesser les baleines, mais aussi – et c'est une surprise – sur terre. Pour M. Trump, ces éoliennes « abîment les paysages ». Elles ont déjà été interdites dans 411 comtés des Etats-Unis, dont tout le Kentucky, ce qui ravit les populations des côtes. « Nous sommes reconnaissants que la nouvelle administration protège notre métier emblématique et multigénérationnel des sociétés énergétiques étrangères et des agences étatiques qui détruisent notre mode de vie », a déclaré le directeur de l'Association des pêcheurs de la Nouvelle-Angleterre, Jerry Leeman.

La décision tue sans doute une industrie éolienne offshore qui était en perte de vitesse, avec 11 projets autorisés sur la côte at-

lantique, mais un seul achevé et cinq en construction. Lancés pendant la pandémie de Covid-19, ils se sont fracassés sur l'inflation, l'envolée des prix des matières premières et celle des taux d'intérêt. Les victimes de ce coup d'arrêt sont essentiellement des entreprises européennes, comme le danois Orsted et l'allemand Siemens.

Pour l'éolien terrestre, des ambiguïtés demeurent : nul ne parvient à savoir si le moratoire concerne les parcs installés sur les terres fédérales uniquement (très importantes par exemple au Wyoming, quasi inexistantes au Texas), ce qui aurait un impact limité, ou s'il concerne tous les parcs. L'effet serait alors bien plus important. Quoi qu'il arrive, les conséquences ne seront pas immédiates. Les développeurs ont lancé et obtenu les autorisations pour de nombreux projets qui ne sont pas encore sortis de terre, mais ne peuvent pas être interrompus par décret. Si M. Trump s'y oppose, des recours en justice trancheront l'affaire.

Les décrets Trump sont-ils ambigus car le président veut pouvoir gérer les dossiers au cas par cas, éventuellement de manière arbitraire, selon ses affinités politiques, alors que de nombreux projets sont implantés dans des Etats républicains ? Cherche-t-il seule-

ment des effets d'annonce pour satisfaire ses électeurs, ce qui est essentiel politiquement pour lui, et pour intimider les investisseurs, sachant que ses décisions sont en parties illégales ? Il est trop tôt pour le dire. Ce qui est sûr, c'est que l'effet dissuasif marche : le marché éolien est considéré comme mort. Beaucoup suspendent les projets avec le Canada, riche en énergie, de crainte de voir des droits de douane inopinés briser la rentabilité de tels investissements.

## Trump « n'est pas un roi »

La plupart des dossiers sont à cette aune. Le décret proclamant la fin du Green New Deal ordonne de suspendre les déboursés prévus par l'Inflation Reduction Act (IRA, 2022), le plan américain en faveur de la transition énergétique, et l'Infrastructure Investment and Jobs Act (IIJA, 2021), deux législations adoptées sous Biden. L'affaire suscite des inquiétudes pour les projets qui s'étaient vu octroyer récemment des prêts comme DTE, une firme de Detroit, et PacifiCorp, filiale de Berkshire Hathaway, basée dans l'Oregon, pour améliorer le réseau électrique et financer des renouvelables. Sommes promises : respectivement 8,81 milliards et 3,52 milliards de dollars.

Le *Financial Times* estime, dans un article publié mercredi 22 janvier, que ces prêts sont « à risque », chiffrant ce montant total à 300 milliards de dollars (288 milliards d'euros). Peut-être. Mais les marchés n'y croient pas – pour preuve, le cours de DTE n'a pas bougé par rapport à l'approche de l'élection de M. Trump, en novembre 2024. A la veille de son départ, vendredi 17 janvier, l'administration Biden a déclaré qu'elle avait sécurisé 84 % des prêts de l'IRA, soit près de 100 milliards de dol-

lars, pour des projets d'énergie propre, en les faisant signer par les agences gouvernementales.

De plus, les aides de l'IRA sont essentiellement des crédits d'impôt qui sont du ressort du Congrès – Donald Trump ne peut donc pas y toucher. Or, les législateurs démocrates ont déjà ouvert les hostilités. « Le Congrès a adopté des investissements historiques dans les infrastructures et le climat. Et, maintenant, le président Trump tente de retenir illégalement cet argent consacré aux entreprises, aux communautés et aux travailleurs américains », a accusé le représentant démocrate du New Jersey, Frank Pallone, dans le *New York Times*, mardi 21 janvier. « La loi est très claire : il doit faire ce qui a été voté par le Congrès. Ce n'est pas un roi. Je l'appelle à respecter la loi », a renchéri le président de la commission du budget au Sénat, le sénateur démocrate de l'Oregon Jeff Merkley, cité par le média en ligne *Politico*, mardi 21 janvier.

La Chambre des représentants est républicaine, mais la majorité y tient à un cheveu, et les élus représentent leurs circonscriptions. Or, les projets sont élaborés largement dans des Etats républicains (Texas, Géorgie, Dakota du Nord, Dakota du Sud, Wyoming, etc.). On voit mal les législateurs s'y attaquer bille en tête.

Des dispositions sont néanmoins à risque. En particulier, le crédit d'impôt sur l'acquisition d'une voiture électrique, très décrié par les électeurs républicains. Elon Musk, le patron de Tesla, se dit favorable à sa suppression, la manœuvre permettant d'éteindre ses concurrents aux marges beaucoup plus faibles. Pour ce, un vote du Congrès est néanmoins indispensable. Au reste, M. Trump a déjà gelé le programme fédéral

**Les aides de l'IRA, le plan en faveur de la transition énergétique, sont essentiellement du ressort du Congrès. Trump ne peut pas y toucher**

d'installation de stations de recharge électrique. Lors du lancement du plan, en 2021, l'administration Biden avait budgété 7,5 milliards de dollars, mais, lors de l'élection, seuls 214 projets sur 24 800 avaient été financés.

## Rouvrir l'exploitation de l'Alaska

Le lobby pétrolier se réjouit. « C'est un nouveau jour pour l'énergie américaine, nous félicitons le président Trump d'avoir agi rapidement pour tracer une nouvelle voie où le pétrole et le gaz naturel américains sont adoptés, et non restreints », a salué Mike Sommers, le patron de l'American Petroleum Institute. M. Trump a levé le moratoire sur les permis d'exporter le gaz naturel liquéfié décidé par M. Biden, au grand dam des Européens. Et il veut rouvrir l'exploitation de l'Alaska. Les élus locaux, soucieux de développer cet Etat, sont ravis, même s'il est difficile d'y trouver des projets capables de concurrencer le gaz de schiste texan.

Mais si M. Trump a déclaré la guerre aux éoliennes et au solaire, qui semble beaucoup moins dans le collimateur, toutes les autres énergies sont citées dans son décret d'urgence : le nucléaire, l'hydrogène, les biocarburants. Les

## LES CHIFFRES

10 %

Tel était le pourcentage d'électricité produite à partir de l'éolien aux Etats-Unis, en 2023, selon une étude du groupe de réflexion britannique Ember, publiée jeudi 23 janvier. A titre de comparaison, la moyenne mondiale était de 7,8 %, trois fois plus qu'en 2015.

17 %

C'était la part de l'éolien dans la production d'électricité de l'Union européenne, en 2023, certains Etats membres faisant largement mieux, tels le Danemark (58 %), l'Irlande (36 %), le Portugal (31 %) ou l'Allemagne (28 %).

aides à ces énergies sont donc moins menacées – les actions nucléaires explosent d'ailleurs à Wall Street, comme celles des entreprises qui permettent aux pétroliers de développer la capture carbone.

De plus, l'accélération des procédures d'autorisation de construction ou de raccordement des infrastructures énergétiques voulue par M. Trump devrait profiter à tout le secteur, et pas seulement au pétrole. L'administration Biden a été piégée par sa propre bureaucratie fédérale, incapable de libérer rapidement les sommes promises. Cette amélioration devrait toutefois prendre du temps, les agences fédérales devant préalablement réécire leur réglementation dans un pays aux procédures bureaucratiques kafkaïennes. ■

ARNAUD LEPARMENTIER